

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mars, à 14h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du neuf mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire à Rougiers sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Plan d'actions 2023 – Contrat de développement métropolitain triennal

Délibération n° : 401-2023

Membres en exercice : 38

Membres présents : 20

Pouvoirs : 7

Excusés, absents : 11

Secrétaire de séance : Marie-Pierre EMERIC

Présents(es) :

Laurence BRULEY

Laetitia TREMOUILHAC

Marie-Pierre EMERIC

Henri BERGE

Robert DELEDDA

Michel GROS

Hervé THEBAULT

Mikaël SCHNEIDER

Carine PAILLARD

Jean-Raymond NIOLA

Christian BOUYGUES

Jean-Yves DOLISI

Christian OLLIVIER

Patrice TONARELLI

Sophie LEMETER

Claude FABRE

Hélène VERDUYN

Josiane GALIZZI

Jean-Michel CONSTANS

Suzanne ARNAUD

Pouvoirs :

Monsieur Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier, a donné pouvoir à Mikaël SCHNEIDER, délégué de la commune de Néoules ;

Madame Blandine MONIER, Maire et déléguée de la commune d'Evenos, a donné pouvoir à Hervé THEBAULT, délégué de la commune du Beausset ;

Monsieur Vincent AYALA, délégué de la commune du Castellet, a donné pouvoir à monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de la Cadière d'Azur ;

Madame Céline ROUSTAN, délégué de la commune de Mazaugues, a donné pouvoir à Michel GROS, Président, Maire et délégué de la commune de La Roquebrussanne ;

Monsieur Jean-Martin GUISIANO, Maire et délégué de la commune de Méounes-lès-Montrieux, a donné pouvoir à Marie Pierre EMERIC, déléguée de la commune ;

Monsieur Ollivier ARTUPHEL, Maire et délégué de la commune de Nans-les-Pins, a donné pouvoir à monsieur Patrice TONARELLI, Maire et délégué de la commune de Rougiers ;

Monsieur Georges LUVERA, délégué de la commune de Trets, a donné pouvoir à Gilles-Olivier PAYAN, délégué de la commune de Pourcieux ;



Une autre vie s'invente ici

Excusés(es), absents(es) :

Monsieur Philippe SCHELLENBERGER, Monsieur Jacques PAUL, Madame Virginie PHELIPPEAU, Bruno AYCARD, Monsieur Marc LAURIOL, Monsieur Sébastien BOURLIN, Madame Véronique MIQUELLY, Monsieur Didier REAULT, Madame Jacqueline BOUYAC, Monsieur François DE CANSON, Monsieur Christophe MADROLLE.

Etaient également présents :

Alain BŒUF, élu de la commune de La Celle ; Monsieur Jean-François RICHON, Chef du service Partenariats & Coopération écologique de la Métropole Aix-Marseille-Provence ; Monsieur Thierry DARMUZEY, Directeur par intérim du PNR de la Sainte-Baume ; Monsieur Frédéric FAISSOLLE, futur Directeur du PNR de la Sainte-Baume.

Vus :

- * le Code Général des Collectivités Territoriales
- * le contrat de développement entre la Métropole Aix Marseille Provence et le Parc naturel régional de la Sainte-Baume et notamment son article 5

Considérant que la charte du Parc, projet de territoire à 15 ans, s'organise autour d'une ambition cadre et 4 ambitions thématiques que sont :

Ambition cadre : inscrire le paysage au cœur du projet de territoire ;

Ambition 1 : préserver le caractère de la Sainte-Baume, protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et les paysages ;

Ambition 2 : orienter le territoire de la Sainte-Baume vers un aménagement exemplaire et durable ;

Ambition 3 : fédérer et dynamiser le territoire par un développement économique respectueux de l'identité du territoire et de la valorisation durable de ses ressources ;

Ambition 4 : valoriser la richesse culturelle du territoire et renforcer le vivre et le faire ensemble.

Ces ambitions sont déclinées en 13 orientations stratégiques et 35 mesures opérationnelles fixant le projet de développement durable dont le territoire de la Sainte-Baume souhaite se doter pour les 15 années de sa labellisation en PNR.

Il est proposé de présenter le plan d'action annuel 2023 du contrat de développement triennal auprès de la Métropole Aix Marseille Provence d'un montant de 66 550 € pour 421 709 € de dépenses subventionnables en fonctionnement selon le plan de financement prévisionnel annexé à la présente délibération.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **S'ENGAGE** dans la réalisation de l'ensemble des actions annexées à la présente délibération pour lesquelles la Métropole Aix Marseille Provence serait susceptible d'apporter sous soutien financier ;
- **SOLLICITE** l'octroi d'une subvention auprès de la Métropole Aix Marseille Provence à hauteur de 66 650 € en fonctionnement
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents afférant à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Michel Gros', is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'Syndicat mixte du Bassin de la Sainte Baume' around the perimeter and a central emblem.

Michel GROS

Plan d'actions prévisionnel 2023- Contrat de développement Métropolitain triennal

CONTENU DE L'ACTION	Total 2022		Financement Métropole Contrat triennal		Co-financement
	Fonct	Inv	Fonct	Inv	Partenaires
Accompagnement des communes et acteurs dans la protection du socle agricole, naturel et paysager (avis sur les documents d'urbanisme et projets d'aménagements, mise en place de la charte signalétique & l'intégration paysagère des entrées de ville)	13 000		5 000		DREAL, AERMC
Initier des permanences de conseils en paysage et en architecture auprès des habitants	2 500		1 250		DREAL
Réalisation de fiches techniques grand public architecture et paysage	15 000		3 500		DREAL
Cahier territorial Changements climatiques	12 000		5 000		DREAL
TOTAL	42 500	0	14 750	0	
Inventaire des coléoptères saproxyliques dans les peuplements forestiers	14 800		6 000		CD13
TOTAL	14 800	0	6 000	0	
Mise en œuvre action ressource en eau stratégique (accompagnement commune projet pluvial / Mise en place dispositif suivi MESO / ...)	90 520		8 000		
	90 520	0	8 000	0	
Maitrise affichage publicitaire	12 000		4 000		DREAL, PNR
TOTAL	12 000	0	4 000	0	
Promotion de la destination (point d'accueil PNR)	16 269		4 800		PNR
TOTAL	16 269	0	4 800		
Maitrise circulation motorisée	12 000		4 000		DREAL
Ecogardes	233 620		25 000		DREAL, Région
TOTAL	245 620	0	29 000	0	
TOTAL GENERAL	421 709	0	66 550	0	
			66 550		